



# La Croisette à Hannut

**Un espace de « rencontres, loisirs et culture » vraiment pour tous**

**Laboratoire des innovations sociales –  
[www.labiso.be](http://www.labiso.be) - Cahier n°30-31**

# Labiso

AlteR&I  
Recherche  
&  
Innovation



## Table des matières

De nouveaux besoins dans une société de loisirs.....	6
Une diversification de l'offre.....	11
Témoins de demandes non-rencontrées .....	14
Adultes à part entière.....	19
Classé « handicap » .....	21
Le temps des loisirs. Détail des actions - les trois A .....	26
Se démarquer de l'occupationnel .....	28
Bénévolat et compétences de l'équipe .....	32
Fragilité financière .....	37
Idée de la « couveuse à projet ».....	40
Pour en savoir plus .....	43
Infos.....	48
Crédits .....	49
Licence .....	50

En entamant ce travail d'écriture, l'équipe de l'association *La Croisette* entend à la fois faire connaître la spécificité de son action, à la fois sortir de l'isolement, ou d'un carcan qui lui colle à la peau, et rayonner. Le travail de *La Croisette* articule des notions de loisirs et d'intégration. Un point de vue relativement neuf dans l'accompagnement d'un public considéré comme déficient mentalement. L'approche des loisirs et de la culture semble en effet peu développée comme outil de rencontre, de partage, comme outil pour une meilleure intégration des personnes déficientes. C'est en tout cas le sentiment des porteurs du projet de *La Croisette*, soucieux de partager leur expérience naissante. « *Nos pistes peuvent servir à d'autres* », explique Christophe Mathéi, coordinateur.

## De nouveaux besoins dans une société de loisirs...

L'évolution de la société, et plus spécifiquement des modes de prise en charge des personnes déficientes, révèle de nouveaux besoins. C'est notamment le cas des loisirs. Un constat dressé par le secteur en Région wallonne, notamment au cours de rencontres-débats organisées en 2003 sur le thème « des politiques menées pour les personnes handicapées ». Lors de ce tour d'horizons, le sujet a été évoqué. Dans une des notes de problématique dont le forum a été la source, on peut lire : « *La mise en place d'alternatives aux prises en charge classiques a fait émerger des besoins qui jusqu'alors étaient rencontrés par les institutions. Ainsi, le phénomène de solitude, la difficulté d'établir des liens, d'entretenir un réseau, apparaissent surtout quand la personne se retrouve chez elle, confrontée à sa réalité, en dehors de la protection de l'institution* ». Des observations sur base desquelles se pose alors la question de savoir qui peut fournir des réponses adaptées à ces demandes particulières, à ces nouveaux besoins. Dans le cas de

personnes déficientes, les services généraux, la société semblent peu adaptés. Quel club de football, par exemple, acceptera au sein de son équipe une personne déficiente ? Le club refusera, arguant de la nécessité d'un niveau suffisant !



Par ailleurs, ces observations, si elles prennent place dans le cadre de réflexions autour d'un public spécifique, ne valent-elles pas pour tout un chacun, avec ou sans déficience ?

*« On nous parle souvent de la société du loisir qui est semble-t-il la nôtre, mais un bon nombre de personnes ne peuvent accéder à ces loisirs... », commente l'équipe de La Croisette. « Parfois parce que simplement, elles ne possèdent pas de voiture. Oui, même si les transports en commun existent, que faire le soir ou le week-end, quand les passages de bus sont moins fréquents, ou clôturés ? »*

*« Il faut alors se tourner vers des initiatives publiques ou privées et l'impact sur le porte-monnaie se fait directement sentir ! Les personnes peuvent se tourner vers des sociétés de taxi ou des asbl qui peuvent effectuer ces trajets moyennant un paiement qui n'est pas accessible à tous (parfois 10 à 12 euros pour aller de Hannut à Waremme !) ».*

## **Forum prospectif de la personne handicapée en mai 2003**

2003 était désignée année européenne des personnes handicapées. Un moment symbolique, saisi comme occasion pour dessiner les contours des politiques en cette matière, pour faire le point et imaginer des perspectives. Voilà les objectifs fixés par le ministre wallon Thierry Detienne, en charge des Affaires sociales et de la Santé. Sous la forme d'un « Forum prospectif de politique des personnes handicapées »(1), des débats ont réuni acteurs de terrain, représentants des pouvoirs publics... A l'agenda des discussions: sept thématiques:

- > le vieillissement,
- > les services dits "article 29" (services agréés par l'Awiph (Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées) mais non subsidiés. Liste des différents services agréés ou subsidiés par l'Agence, voir <http://www.awiph.be> ),
- > les modes de subventionnement des services d'accueil,
- > le budget personnalisé, les allocations...

- > l'accompagnement ,
- > l'exclusion et les troubles du comportement,
- > et la diversification de l'offre.

Par ailleurs, tout un volet consacré à l'emploi abordait les questions de l'emploi adapté, de l'emploi ordinaire, de la formation professionnelle spécialisée et de l'intégration aux filières existantes, des activités d'utilité et de valorisation sociale.

Parmi les 10 groupes thématiques, la diversification de l'offre a mobilisé l'équipe de La Croisette. Initialement l'intitulé en était: « les pratiques alternatives des/aux services agréés et subventionnés ». La relative opposition sous-entendue par une telle formulation entre deux types d'approche a amené à revoir la thématique autour de la diversification de l'offre.

(1) Conclusions et informations sur le cadre général:

<http://www.detienne.wallonie.be>

## Une diversification de l'offre

L'ancrage de *La Croisette* est à Hannut. Née du terrain hannutois, elle y évolue depuis. *La Passerelle*, centre d'hébergement pour personnes qualifiées de déficientes mentales légères ou modérées, a construit les fondations de La Croisette.

En 1991, le centre d'hébergement crée en son sein un service de loisirs. Un éducateur détaché prend la charge de l'organisation d'activités essentiellement sportives. Le service s'autonomisera pour prendre la forme d'une asbl en 1998. *La Croisette* n'est pas la seule émanation du centre. Inter Actions, service d'accompagnement, procède de la même dynamique.

*Des réponses  
concrètes pour le  
futur post-  
institutionnel*

Le rapport d'activité 2003 de *La Passerelle* précise qu'un des objectifs de l'institution réside dans le fait « *que les*

personnes acquièrent à leur rythme l'autonomie nécessaire à une meilleure insertion sociale, à plus de reconnaissance, à plus de liberté, soit à plus de bonheur. Pour la plupart, l'objectif sera de quitter l'institution, pour d'autres de trouver une formule de vie qui leur soit mieux adaptée ». Il y est encore écrit « Les interventions de La Passerelle doivent favoriser le détachement de la personne vis-à-vis de l'institution. ». Ces perspectives ainsi définies ont amené La Passerelle à développer des réponses concrètes pour le futur post-institutionnel de ces personnes. Les services Inter Actions et La Croisette ont été créés pour assurer « une meilleure insertion sociale ».

Pour La Croisette, l'existence de l'association et du projet est permise dans un premier temps par l'affectation de

*La Croisette,  
indépendante peu à peu  
de l'association mère*

personnel engagé par La Passerelle, et par Inter Actions. Puis, la vie de La Croisette se fait plus indépendante

peu à peu de l'association mère. La localisation des permanences constitue un des incitants à l'aboutissement du projet autonome. A 2 km de l'institution d'hébergement. Des locaux ont en effet été mis à disposition de l'association par la commune de Hannut. La Croisette jouit

toujours de ce soutien de la ville. Et bien qu'elle occupe actuellement une partie de l'ancien hôtel de ville, un déménagement est envisagé avec la commune dans de nouveaux locaux en construction.

## Témoins de demandes non-rencontrées

Se définissant comme un espace « Rencontre, Loisirs et Culture » ouvert à tout adulte avec une attention particulière aux personnes déficientes, *La Croisette* tente de répondre à quelques-unes de ces nouvelles attentes, nouveaux besoins.

L'isolement et la solitude sont des phénomènes que l'association connaît et tente d'enrayer. Elle remarque la diversité des formes que peuvent prendre ces phénomènes. Des situations personnelles plurielles, qu'elle voit se traduire de diverses manières :

*Tenter d'enrayer  
l'isolement et la  
solitude*

« - des personnes sans emploi, qui vivent seules, parfois suivies par des éducateurs, et qui par manque de contact avec l'extérieur se renferment de plus en plus chez elles ;

- des personnes avec un emploi, qui vivent en appartement supervisé ou non, mais qui n'ont pas de véhicule à leur disposition et qui peuvent bien vite éprouver un sentiment de solitude car elles ne peuvent se déplacer facilement pour rencontrer d'autres, d'autant plus si les personnes vivent à la campagne.

- des personnes vivant en ville ou dans un village qui n'arriveront pas à s'intégrer dans le club de football, dans l'atelier peinture,... car elles sont déficientes ».



Parmi les personnes déficientes qui fréquentent La Croisette, nombreuses sont celles qui se débrouillent

seules. Souvent après un passage en institution, elles bénéficient d'un service de transition qui les amène peu à peu en dehors du cadre institutionnel, vers l'extérieur : en appartement supervisé par exemple. D'autres fréquentant aussi *La Croisette* restent en institution, ou en famille, ou encore vivent seules aidées par des travailleurs sociaux d'un service d'accompagnement. Or « *les services d'hébergement et d'accompagnement sont, comme la plupart, des services du secteur Awiph, surchargés . De ce fait, beaucoup de personnes porteuses d'une déficience comme elles ne trouvent pas d'institution ou de service d'accompagnement, restent en famille, avec tous les problèmes que cela peut engendrer, tels que l'augmentation de l'isolement* ».

*La Croisette constate qu'« une partie de la population déficiente et 'non déficiente' se trouve 'assise entre deux chaises' : la personne a à la fois trop de capacités pour s'enfermer dans un service spécifique et trop de difficultés sociales la mettant en marge par rapport aux services généraux ouverts soi-disant à tous ».* Témoins quotidiens de demandes en ce sens, La Croisette serait de ces révélateurs de besoins nouveaux.

## **Les revendications pour une meilleure qualité de vie de La Croisette. Extraits du projet pédagogique 2003**

« 'Pied au plancher dès le matin', 'On ne sait rien tant qu'on ne sait pas tout', 'Au moindre mouvement de la Bourse, soyez prêt à bondir', etc., etc., etc.

Qu'attendre d'un tel monde quand on se sent peu en phase avec les multiples messages publicitaires et que chaque jour on est soi-même confronté à ses propres différences ? Tout est bien sûr question de normes...

On aura beau dès lors se dire que 'bienheureux les simples d'esprit', histoire de se donner bonne conscience, notre travail quotidien prouve, jour après jour, qu'il est difficile de ne pas être tout à fait comme tout le monde : tantôt objet de dégoût, de peur, ou pire de pitié et son cortège de bonnes intentions.

La personne handicapée n'aura dès lors pour seule ressource, à moins de faire preuve d'un optimisme délirant qui ne manquera pas d'intéresser les psychiatres, que de se réfugier dans un isolement protecteur et dans le cercle vicieux de la solitude et de la dépression.

A partir de ces observations, on assiste à une volonté manifeste de faire changer les choses en s'engageant pour une société plus juste.

Chaque citoyen, riche de ses différences, a un rôle à jouer en tant qu'acteur social, rôle restaurant une estime de soi trop souvent mise à mal, et renforçant le sentiment d'appartenance à un groupe (...) »

### Référence aux droits de l'homme

Le projet de La Croisette vise en partie à rencontrer les droits élémentaires de l'Homme. Parmi ceux-ci, les loisirs sont envisagés comme des besoins fondamentaux. La déclaration universelle des droits de l'homme l'a traduit au cœur de ses articles. La Croisette en pointe certains :

Article 22 : « Toute personne (...) est fondée à obtenir satisfaction des droits (...) culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité ».

Article 24 : « Toute personne a droit au repos et aux loisirs ».

Article 27 : « (...) de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts ».

## Adultes à part entière

Le souhait de *La Croisette* est de considérer chaque membre de la société comme un adulte à part entière, ce qui lui confère un certain nombre de droits et de responsabilités, en tenant compte bien sûr des capacités et compétences de chacun. *« Ce n'est pas parce qu'ils sont 'handicapés' que nous devons tout leur excuser. Nous devons aussi leur assurer une place dans la société dans laquelle ils ont le droit de vivre et de s'exprimer ! Ce travail, nous n'avons pas la prétention de le faire seuls, les familles, les divers services qui travaillent avec les personnes déficientes sont bien plus au centre de cette problématique. Nous nous inscrivons dans la continuité de ceux-ci et nous essayons dans le quotidien de responsabiliser chacun par la participation dans le projet de La Croisette ou tout simplement en demandant à chaque membre de respecter ses engagements ».*

Le service est aussi influencé par l'avis de membres, bon nombre d'activités sont demandées par les membres et l'équipe éducative tente de les rencontrer.

*La Croisette se voit comme un tremplin. Elle souhaite offrir des points de repères stables et rassurants, mais, à un moment, encourage à prendre son envol. « La personne se rendra peut-être seule au musée, à un concert, au cinéma... ».*

## Classé « handicap »

« *La Croisette accueille énormément de personnes avec une déficience mentale. On se bat tout le temps mais le combat est dur pour accueillir des personnes sans déficience* ». Voilà un des combats essentiels pour La Croisette, « *la non-catégorisation* ».

*La Croisette* est reconnue et connue pour le travail qu'elle effectue auprès des personnes déficientes mais a

*Le service est ouvert à tous; un message difficile à faire passer*

beaucoup de mal à faire passer le message que le service est ouvert à tous et que chacun peut y trouver son compte.

L'association regrette cette forme de catégorisation. *La Croisette* est pourtant convaincue de l'attrait que pourrait présenter le service auprès des personnes dites sans déficiences. Elle constate, par exemple, qu'il n'est pas toujours aisé pour un adulte qui émet le souhait d'apprendre à dessiner de s'inscrire dans un cours où bien souvent un niveau de base est requis. « *La Croisette*

*est un lieu où tout adulte, quel qu'il soit, peut accéder et/ou se familiariser à la culture, aux loisirs. Qu'il y soit déjà habitué ou qu'il n'y ait jamais eu accès. »* Faire partie d'une équipe de mini-foot par pur amusement et en dehors de toute notion de « rentabilité », est-ce une démarche si exceptionnelle?

### **Citation de Jean Moisson**

« On ne s'adresse plus aux problèmes ou aux lacunes de la personne, mais à elle dans ce qu'elle a de meilleur. (...) Au lieu de partir d'un défaut, on part donc d'une qualité »

*La Croisette* privilégie l'individualisation, elle essaie de rencontrer les attentes de chacun. Pour accéder à *La Croisette*, une rencontre préalable avec un éducateur est un passage obligé. L'occasion veut être ainsi donnée au futur membre de mieux percevoir les objectifs de *La Croisette*, les limites à ne pas dépasser. Cette rencontre est aussi pour l'équipe éducative un moyen pour entendre les attentes. Par ailleurs un travail de concertation avec les membres est aussi entrepris lors de réunions

mensuelles où sont présentées les activités du mois à venir, où peuvent être entendues les demandes d'activité, d'atelier...

Le conseil des membres est un endroit de concertation entre les membres, l'équipe éducative et le Conseil d'administration qui peut être interpellé. Enfin par des moments informels l'équipe éducative se place à l'écoute des demandes. Ces temps suscitent de nouveaux projets, de nouvelles visites...

En individualisant la prise de contact, l'association « *essaye d'être la rampe pour rentrer dans le bâtiment* »,

*« Jouer sur les mentalités est un travail de longue haleine ! ».*

peu importe le profil de la personne qui s'y présente. Alors que dans un premier temps, *La Croisette* a

orienté son travail d'information vers les parents et les encadrants de personnes déficientes, aujourd'hui elle centre la sensibilisation vers le public non-déficient. Pour apprendre à dessiner, à peindre, pour ne pas marcher seul, pour le plaisir d'être en groupe, de la rencontre... Pas question de privilégier un public par rapport à l'autre,

mais d'atteindre son objectif d'intégration ! « *Jouer sur les mentalités est un travail de longue haleine !* ».



L'intégration est galvaudée de l'avis de *La Croisette*.

(S') Intégrer, est-ce « *aller promener ses petits handicapés sur le marché* » ? Est-ce « *une démarche qui ne doit être entreprise que par les personnes* »

*handicapées et leur entourage en faisant fi de la société qui à force de les voir les intégrera un jour ! » ?*

*A La Croisette, on voudrait décroisonner les choses. Même si, comme l'explique Christophe Mathéi, il est important de maintenir l'organisation de « loisirs privilégiés ». « Il est apparu au fil des années que les personnes déficientes aimaient aussi se retrouver entre elles, entre personnes partageant un même handicap, une même difficulté, peut-être une même histoire... Un souhait qui répond au principe bien connu du phénomène de groupe. »*

## Le temps des loisirs. Détail des actions - les trois A

*« Il nous est apparu au fil de nos expériences que pour la majorité des membres, il était important de distinguer temps de loisirs et temps de travail ». Après bon nombre d'expériences, les activités organisées durant la journée à La Croisette ne rencontrent pas les attentes des membres, peu sont présents. « Notre hypothèse, appuyée par quelques membres, est que la journée est consacrée au travail, ou a des actions d'utilité sociale et non à du loisir (reflet de notre société) et que pour eux les loisirs se déroulent en fin de journée ».*

Affinant sa méthodologie de travail et son projet, l'équipe précise la terminologie qu'elle utilise. Ainsi depuis peu, elle distingue trois types d'action : les activités, les ateliers, l'accueil.

> Les activités (p.ex. bowling, cinéma, sorties extérieures...) : elles sont proposées par les membres. Elles visent l'organisation de loisirs privilégiés, de

moments de découvertes culturelles, de participation à la vie de la région... Elles ont un caractère ponctuel.

> Les ateliers (p.ex : peinture, théâtre, broderie, cuisine, informatique...) : ils constituent un apprentissage et permettent à tous d'accéder à un savoir déterminé quels que soient leurs niveaux de compétences. Ils se répètent de manière régulière.

> Les accueils. Ce sont les moments où *La Croisette* est ouverte pour accueillir les membres sans pour autant qu'une activité y soit organisée. Du matériel y est mis à disposition des membres. Ils se retrouvent pour discuter autour d'un verre, lire les dernières informations ou encore converser avec l'éducateur présent. Ces moments sont en effet bien souvent sources de discussions individuelles entre un membre et un éducateur. Les sujets abordés touchent la plupart du temps à des situations mal vécues par le membre qui vient chercher à La Croisette une écoute sans pour autant attendre de la part de l'éducateur une intervention. Toutefois, les éducateurs en viennent de temps à autre à intervenir. Ils proposent au membre une orientation vers un service plus à même de gérer le problème ou si la personne est en danger, interviennent avec l'aide des services adéquats. Ils agissent alors en vertu du principe d'assistance à personne en danger.

## Se démarquer de l'occupationnel

« Même si un nombre d'activités présentes dans la grille mensuelle peuvent être considérées comme de l'occupationnel (vidéo pop corn,...) nous ne voyons pas ceux-ci comme 'une organisation de n'importe quelle activité pour éviter de ne rien faire'. Notre souhait est de présenter des activités qui rencontrent l'intérêt des membres ». De plus les ateliers qui sont proposés visent pleinement le développement de capacités et de compétences. C'est la raison pour laquelle ces activités sont gérées par des éducateurs qui possèdent ces compétences et qui savent les faire passer aux autres.

Comment assurer la participation des membres ?

Parmi la centaine de membres, une vingtaine est considérée comme active. Ces membres participent au moins à trois activités par mois. Mais influencés par les situations de vie, leurs passages sont fluctuants.

Le mot membre, *La Croisette* souhaite lui donner un sens ; le distinguer du consommateur de loisirs vers un rôle plus investissant. S'inspirer du modèle des maisons de jeunes est une piste tout en tirant les leçons des difficultés qu'un tel système a révélées. Certaines expériences de gestion par les membres ont malmené le personnel encadrant.

À la recherche d'un équilibre dans la gestion de l'association, *La Croisette* s'engage donc dans une voie de la participation qu'elle précise comme suit : préserver un Conseil d'administration souverain, tout en assurant la

*Responsabilités et  
pouvoirs répartis*

représentation des membres... Voilà les pistes tracées. Les responsabilités et le pouvoir doivent se répartir entre membres, conseil d'administration et équipe. Le tout soutenu par le principe d'information entre les différentes composantes.

« *La participation de chacun est bien sûr à mettre en lien avec les compétences et capacités individuelles de la personne* », précise le rapport d'activités 2002 à propos de la participation des membres. « *La participation peut par exemple aller de la proposition d'organisation d'activités à la prise en charge du bar lors d'une période*

*d'accueil. Il faut aussi accepter que tous les membres ne souhaitent pas prendre une part active et préfèrent tout simplement participer aux activités ».* L'association mobilise des outils pour favoriser cette participation : réunions régulières, mensuel d'information, contacts interpersonnels avec l'équipe...

Plus avant, l'équipe est en recherche d'un mode de représentation des membres au sein de l'association. Jusqu'à présent, les pratiques n'ont pas été concluantes. Un exemple : l'élection d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier par les membres pour les représenter, pour être la charnière entre les membres, l'équipe et le CA. *« Au fil du temps, ces représentants désertaient les réunions prévues, ils profitaient de leur 'titre' devenu honorifique pour se faire servir par d'autres membres, et les membres ne venaient plus lors des élections ».*

Mais l'essentiel réside certainement dans l'esprit qui préside au fonctionnement de l'association. *De l'information à l'implication* en est le maître mot. Les difficultés rencontrées pour la création et la continuité du service sont expliquées et discutées. Discussions qui

peuvent porter « *sur les moyens de financement, sur le type de contrat des éducateurs, le temps de travail de ceux-ci, sur les relations à entretenir...* ». Au-delà de l'information, un tel souci génère l'implication ou du moins un brin de conscientisation.

## Bénévolat et compétences de l'équipe

À *La Croisette*, on insiste pour que les activités et les ateliers proposés soient réfléchis en termes d'encadrement. Celui-ci doit être suffisant et compétent. C'est la raison pour laquelle *La Croisette* fait appel de temps en temps à des bénévoles par exemple pour l'encadrement des séjours vacances.

Les ateliers plus que les activités posent la question des compétences des encadrants d'une part, mais aussi de la capacité à transmettre son savoir. Pour l'instant seuls des membres de l'équipe éducative animent des ateliers. Tous

*Transmettre son savoir,  
une exigence posée aux  
encadrants*

sont à même de gérer un accueil, une activité de sortie culturelle, de loisirs avec des

sensibilités diverses pour des disciplines artistiques, sportives.... Une éducatrice est spécialisée en peinture, dessin, théâtre, technique de relaxation. Une autre en cuisine, artisanat, technique d'écriture. Un troisième en

informatique, gestion de réunion. Et actuellement, La Croisette accueille, pour une période de remplacement, une éducatrice spécialisée au niveau sportif.

Cet état de fait limite le nombre de possibilités d'ateliers. L'offre ne répond alors pas toujours aux demandes des membres. L'équipe travaille actuellement à la mise en place d'une formule qui permettrait l'accueil de bénévoles pour la gestion et l'organisation d'ateliers. « *Dans l'état*

*« (...) nous n'envisageons pas de participation d'un bénévole sans la présence d'un éducateur »*

*actuel de nos réflexions, nous n'envisageons pas de participation d'un bénévole sans la présence d'un*

*éducateur. Il n'est pas impossible que nous encourageons les bénévoles à suivre un petit module de formation à l'écoute. Ces bénévoles s'engageront dans un nombre d'heures limité et qui en aucun cas ne dépassera un temps de travail mi-temps »*. L'équipe montre son souci de construire un lien entre ces animateurs au statut différent. Certaines compétences ne sont pas présentes et celles-ci peuvent être amenées par un bénévole qui prendrait en charge un atelier hebdomadaire. « *Pour*

*l'instant nous sommes dans un stade de réflexion et de construction de ce projet ».*

L'équipe éducative de *La Croisette* se compose de trois éducateurs temps plein. « *Nous utilisons la terminologie 'éducateur' car nous n'avons pas encore trouvé un mot qui qualifie mieux notre fonction, mais tous ne sont pas éducateurs de formation* ».

### **Description et tâches**

- **Coordinateur** : éducateur mandaté par le Conseil d'Administration pour :
  - Stimuler l'équipe éducative à réaliser les objectifs de la Croisette définis dans le document « *Projet de définition* » ;
  - Veiller au respect et à l'évolution de la méthodologie en lien avec les objectifs de la Croisette ;
  - Organiser le travail de l'équipe éducative et répartir les diverses tâches entre les éducateurs ;
  - Veiller au bon déroulement de ces tâches en organisant des réunions d'équipe hebdomadaires ;

- Représenter *la Croisette* et travailler à sa reconnaissance officielle ;
  - Servir de lien entre les membres du conseil d'administration et les éducateurs ;
  - Coordonner l'organisation des 24 heures de Belgique de Puzzle ;
  - Veiller à la bonne tenue de la comptabilité de l'ASBL dont il est responsable ;
  - Veiller à la bonne tenue des divers documents administratifs de *La Croisette* ;
  - Gérer en bon père de famille le patrimoine de La Croisette.
- 
- **Éducateurs** : Personnes qui ont été engagées par le Conseil d'Administration pour porter le projet de La Croisette, pour développer le service suivant des axes bien définis (cf. projet de définition et rapport d'activités de La Croisette).  
Ils sont chargés de :
    - Gérer et animer des activités organisées par La Croisette ;
    - Effectuer le travail social en lien avec le projet de définition de La Croisette ;

- Mener à bien des tâches administratives réparties et acceptées en réunion d'équipe ;
- Participer activement aux 24 heures de Belgique de Puzzle et d'autres activités d'autofinancement.

Réf. : méthodologie de La Croisette

## Fragilité financière

Quant aux moyens financiers, ils sont maigres et surtout fluctuants. Subsidés d'encouragement du ministre Detienne, subvention de la Région wallonne dans le cadre de la campagne « Activer le lien social », etc...L'association compte en partie sur ses ressources propres... en organisant notamment une collecte de fonds pas comme les autres.

### « Quand Hannut puzzle »

Pour les 24 heures de Belgique de puzzle, 2004 marque la 19ème édition de « cette idée un peu folle ».

Quatre asbl actives sur le terrain du soutien aux personnes déficientes, Les amis de la Passerelle, La Passerelle, Inter-Actions, *La Croisette*, organisent l'événement.

« Ces 24 heures ont toujours pour but grâce aux bénévoles engendrés, d'offrir un ballon d'oxygène

financier aux asbl organisatrices. Ces 24 heures sont aussi le lieu de rencontre pour les habitants de Hannut, de toute la Belgique et même de l'étranger. Sur le plan social, cette manifestation est emprunte d'un objectif d'intégration notamment via le travail fourni par les bénéficiaires ».

L'association ne relevant pas d'un secteur précis et ne correspondant pas à un type de service prévu par les ministères, elle se confronte à la difficulté de se faire subsidier un jour à long terme.

« *Encore faudrait-il pour cela savoir à quel ministère il faut s'adresser* », ajoute Christophe Mathéi. Chacun se

*Des projets et des publics  
qui ne correspondent pas  
aux découpages  
sectoriels en vigueur*

renvoie la balle. « *Si nous interrogeons le ministère de la Culture, il nous est signalé que nous relevons de l'Awiph*

*(l'Agence wallonne pour l'intégration de la personne handicapée) et l'Awiph nous signale que nous travaillons sur le terrain du Ministère de la Culture !* ». De par ses missions et comme La Croisette est ouverte à tous, elle se tourne naturellement vers des ministères aux

compétences « générales ». Mais, témoigne Christophe Mathéi, « *peu d'écoute nous est réservée auprès de ces instances. L'attention est plus présente au niveau de l'Awiph. Mais si un jour l'Awiph décide de nous subsidier, ne devons-nous pas dire adieu à une partie de nos membres qui ne sont pas reconnus par l'Agence ?* ».

Les projets autant que les publics visés par La Croisette ne correspondent pas aux découpages sectoriels en vigueur. Ils sont transversaux. Un choix peu porteur en termes de soutien public... à l'heure actuelle en tout cas.

## Idée de la « couveuse à projet »

Pourquoi ne pas créer un service mandaté par un ministère et responsable de l'éclosion d'autres services ? Voilà la question que s'est posée La Croisette, pour à la fois aborder son problème de manque de soutien financier et pour « *construire des références théoriques* » en matière d'intégration, réfléchir avec des experts. La Croisette a développé l'idée d'une couveuse à projets. « *Cette idée nous est venue en rédigeant notre note problématique pour le forum prospectif de la politique de la personne handicapée. Il nous était demandé d'envisager des formules qui permettraient de 'favoriser à l'avenir l'éclosion de pratiques diversifiées et en assurer la diffusion'* ».

Dans l'imaginaire de La Croisette, « *La couveuse à projet* », serait constituée de représentants de ministères, d'experts de terrain, de consultants spécialisés, etc.,

Tout service demandeur pourrait l'interpeller. Il serait invité à présenter et défendre son projet. L'analyse de la demande tiendrait compte de l'évaluation du bien-fondé et de l'utilité du projet en vue.

Elle donnerait lieu à un accord passé entre les parties suivant un contrat de missions clairement établies. Contrat qui pourrait s'accompagner d'avantages sociaux, aides à l'emploi, etc., pour un temps déterminé. Le projet serait l'objet d'évaluations régulières avec la possibilité d'être révisé (à la hausse comme à la baisse).

Cette idée s'inspire d'initiatives dans le domaine de l'auto-création d'emploi, notamment les couveuses d'entreprises qui permettent à des demandeurs d'emploi porteurs d'un projet commercial de tester leur activité en grandeur réelle sans prendre de risque financier ou social (voir Alter Echos, numéro spécial « *Autocréation d'emploi : pour un nouveau circuit d'insertion* », n°162 - voir <http://www.alter.be> ).

« La couveuse à projets » fut évoquée lors de la présentation au Forum prospectif de la politique des personnes handicapées (organisé en 2003 en Région

wallonne). Elle est d'ailleurs reprise dans le note finale. L'idée fait son chemin, constate-on à La Croisette. De nombreux membres du secteur social semblent l'approuver. Mais, ils s'interrogent, trouvera-t-elle un jour de l'écho auprès de nos décideurs politiques ?

### **Dynamique inter associative naissante**

La Croisette, de part sa spécificité, peut se sentir seule face à bon nombre de problèmes qui lui font face. C'est la raison pour laquelle l'équipe s'est tournée vers l'extérieur pour voir ce qui s'y déroule. Plusieurs contacts ont été pris avec divers services de loisirs ou d'accompagnement qui organisent des activités de loisirs, la plupart des services rencontrés s'adressent uniquement à des personnes ayant une déficience. « Ces rencontres ont pour objectifs de partager nos expériences et les questions qu'elles posent. Notre souhait est de fédérer tout ce petit monde pour essayer de sortir de l'isolement, nous faire connaître et défendre l'utilité de nos services ».

## Pour en savoir plus

### Contacts

La Croisette

Place Henri Hallet, 27

4280 Hannut

Tél. : 019/51 00 29 - Fax : 019/51 57 46

Courriel : [croisette@swing.be](mailto:croisette@swing.be)

### Bibliographie

Rapports d'activités 2002 et 2003

Projet pédagogique 2003

Notes de problématiques. Le Forum prospectif de politique des personnes handicapées, oct. 2003.

« Rencontres... », film réalisé par Christian Van Cutsem de Vidéo éducation permanente (Videp), 2004.

**Crédits photos et illustrations** : © La Croisette. Utilisées avec autorisation

**La lecture de ce Cahier vous donne envie de réagir?**

Labiso.be est un espace interactif. Sur le site Internet <http://www.labiso.be>, vous trouverez un forum qui vous permettra de déposer vos impressions de lecture. Réactions à chaud? Avis divergent sur une idée défendue par cette expérience? Projets semblables à mettre également en évidence? Liens à faire avec l'actualité? Témoignage? N'hésitez pas. Le micro vous est ouvert...

## **Laboratoire des innovations sociales**

Une collection de livres numériques pour échanger et pour innover. Les services d'aide aux personnes constituent une galaxie foisonnante, toujours en mouvement. De l'aide aux toxicomanes en passant par les services à domicile ou l'hébergement des personnes handicapées, un nombre impressionnant d'équipes de professionnels travaillent au quotidien et mobilisent une palette de méthodes éprouvées, et cherche aussi à mettre au point des innovations et à les perfectionner.

## **Dynamiser les échanges**

Les lieux de rencontre qui animent les différents secteurs de l'action sociale et de la santé en Wallonie sont eux aussi riches et nombreux, mais trop souvent dispersés... Sans parler des forums consacrés à ces matières de l'action sociale et sanitaire, qui commencent à faire florès sur Internet. Comment imaginer de nouveaux espaces d'échanges, complémentaires à ces journées d'études et autres carrefours?

Le livre numérique, l'eBook, est un nouveau support chaque jour plus utilisé. À la fois accessible et convivial, il permet au lecteur une approche de l'information à la fois sélective et approfondie, selon ses besoins. Décliné sous forme de collection thématique mensuelle, le livre numérique permet aussi d'envisager des échanges et de les rendre cumulatifs.

## **Soutenir les innovations**

Tel est l'outil que se propose de devenir le Laboratoire des innovations sociales, développé par AlteR&I et l'asbl Texto avec le soutien du ministre wallon de l'Action sociale et de la Santé. Il publie deux fois par mois une monographie consacrée à un service, et mise sur un mode de rédaction professionnel, tout en gardant une place à ce que les équipes ont déjà produit elles-mêmes à propos de leur travail. Ou en laissant imaginer des formules d'écriture à plusieurs mains.

En somme, un outil vivant et original, au service de l'innovation sociale et de ceux qui la portent.

**Les cahiers du Laboratoire des innovations sociales sont publiés sur le site Internet**

<http://www.labiso.be>

sur lequel on retrouvera toutes les informations sur lequel on retrouvera toutes les informations relatives au projet, ainsi que des réactions à ce cahier.

**La collection est coordonnée par Thomas Lemaigre (AlteR&I). Ce cahier a été rédigé par écriture croisée entre Catherine Daloze (AlteR&I) et les membres de l'équipe de La Croisette, Caroline Cuvelier, Sylvia Graham, Michel Magali et Christophe Mathéi. Il a été achevé le 6 mai 2004.**

## Infos

### **Collection**

Laboratoire des innovations sociales

### **Rayon librairie**

Sciences sociales

### **Public cible**

Tout public

### **ISBN / ISSN**

2-87415-438-5

### **Plus d'infos sur cet ouvrage**

<http://www.labiso.be>

## Crédits

### **Édition électronique**

Luc Pire Electronique

2004

Liège

Langue française

Première version

### **Auteur couverture**

Olivier Evrard

### **Graphisme Couverture**

Olivier Evrard

### **Structuration numérique**

Cédric Xanthoulis

### **Copyright**

Tournesol Conseils

Ce livre électronique vous est offert par les Editions Luc Pire et le Laboratoire des Innovations sociales. Pour plus d'information sur le livre électronique, ou pour acquérir gratuitement d'autres ouvrages, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site Internet.

## Licence

Par le téléchargement d'un livre électronique (eBook), Luc Pire Électronique et le Laboratoire des Innovations sociales consentent à l'utilisateur qui l'accepte une licence dans les présentes conditions :

La licence confère à l'utilisateur un droit d'usage privé non exclusif, sur le contenu du livre électronique. Elle comprend le droit de reproduire pour stockage aux fins de représentation et de reproduction, pour lecture, copie de sauvegarde ou tirage sur papier. Toute mise en réseau, toute rediffusion, sous forme partielle ou totale est autorisée, à la condition expresse de mentionner les références exactes du livre électronique original, à savoir son titre complet et l'adresse Internet du site <http://www.labiso.be>. En aucun cas cette rediffusion ou cette mise en réseau ne peut se faire en échange de paiement.

Ces droits sont conférés à l'utilisateur à titre gratuit.

La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toutes personnes responsables, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.